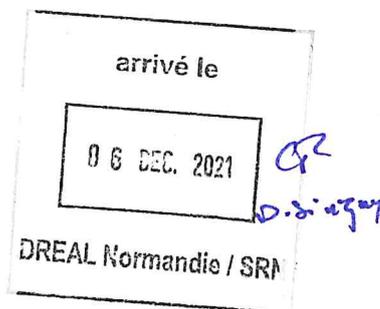


Esso Raffinage

SAS au capital de 34 465 960,75 euros
Avenue du Président Kennedy
Boîte Postale 1
76330 PORT-JEROME-SUR-SEINE
Téléphone : +33 (0) 2 32 99 21 21

**ExxonMobil**

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
DE NORMANDIE**
Cité administrative
2, rue Saint Sever
76032 ROUEN Cedex
A l'attention de Mme Céline CAMUS

Notre-Dame-de-Gravenchon, le 18 novembre 2021

Affaire suivie par L.Dubocage (laure.dubocage-follet@exxonmobil.com)

Objet : Demande de dérogation pour la stérilisation d'œufs de goélands argentés et l'effarouchement de goélands argentés pour le site industriel de Notre Dame de Gravenchon d'ESSO Raffinage pour la période de 2022 à 2024

Rapport annuel 2021.

N/Réf. : 2111LD205

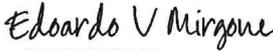
Madame,

Veuillez trouver ci-joint le rapport pour l'année 2021 concernant la dérogation pour la stérilisation d'œufs de goélands argentés et l'effarouchement sur nos sites encadré par l'AP n° SRN/UA3PA/2019-18-00247-010-002 valide jusqu'au 31/12/2021. Nous vous transmettons également la demande de dérogation pour une nouvelle période, le formulaire Cerfa 13616-01

A la lumière des éléments exposés, nous sollicitons que cette demande de dérogation puisse être délivrée pour une période pluriannuelle, sous forme d'un arrêté préfectoral, afin d'éviter les destructions de matériel, attaque du personnel, ... et aussi éviter une mise en danger des goélands argentés sur notre site SEVESO

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

DocuSigned by:

D7163DB07F594B3...
E.MIRGONE

Directeur de la Raffinerie de Gravenchon

Siège social :

20 rue Paul Héroult – 92000 Nanterre
R.C.S. Nanterre : 352 170 013
TVA : FR 19 352 170 013
Filiale du groupe ExxonMobil

Sommaire du dossier :

A. LA DEMANDE DE DEROGATION pour le site industriel de Notre Dame de Gravenchon d'ESSO Raffinage SAS concernant la période de 2022 à 2024

- pour la stérilisation d'œufs de goélands argentés (Larus Argentatus) d'avril à juin de chaque année.
- pour l'effarouchement du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

ANNEXE de la demande

- ANNEXE 1 : plan du site global

B. LE RAPPORT ANNUEL 2021

Compilation des rapports des deux sociétés qui sont intervenues : EGEF (stérilisation bloc 40) et PHOENIX Effarouchement (Stérilisation bat admin bloc 4)

ANNEXES du rapport :

- ANNEXE 2 Fiche détaillée du robot SEM
- ANNEXE 3 Zones traitées avec leur représentation graphique
- ANNEXE 4 Tableau de résultats de la stérilisation

C. LES CERFAs 13616*01

Cerfa Notre Dame de Gravenchon

A- LA DEMANDE DE DEROGATION

I Description des mesures mises en place pour prévenir la fréquentation des goélands en milieu urbain et industriel :

1/ Mesures limitant l'accès des goélands aux ressources alimentaires

Il est à noter que l'activité de notre site est le raffinage de pétrole : il ne présente pas de ressource alimentaire pour les goélands.

L'intégralité des ressources alimentaires des goélands se situe hors du site.

La proximité de la Seine et de ses ressources halieutiques ne permet pas de limiter l'accès aux différentes ressources alimentaires des goélands.

2/ Mesures non létales ni délibérément mutilantes ou blessantes permettant d'éviter la construction par ces oiseaux

Afin d'éviter la nidification sur les toitures des entrepôts et bacs plusieurs mesures de prévention sont mises en œuvre :

- L'effarouchement des goélands tout au long de la période de reproduction est une mesure qui permet d'instaurer un environnement hostile pour l'incubation et l'élevage.
- Le nettoyage intégral des toitures et des anciens nids lorsque cela est nécessaire permet d'enlever tous les matériaux précédemment emmenés par les goélands et de limiter l'utilisation des anciens nids. L'utilisation des anciens nids ainsi que la proximité des matériaux de construction présents sur les toitures facilite et favorise la nidification.
- Une attention particulière va être donnée au nettoyage sur les bacs qui vont être en travaux l'année prochaine, afin d'éviter qu'ils soient envahis de goélands qui empêcheraient l'avancement des travaux (remise en service des bacs de stockage)
- La prévention par la collecte des déchets et des plastiques : Les goélands profitent de l'activité humaine, des déchets et des plastiques pour les utiliser comme matériaux. Cette action permet de freiner la construction des nids et de diminuer l'effet attractif d'un site.

II Justification de la demande

Les opérations de stérilisation des œufs et d'effarouchement réalisés depuis plusieurs années par des professionnels et sous les directives des arrêtés ont permis de diminuer et gérer la population des goélands sur notre site. Un bilan mitigé pour ces deux dernières années du à la crise sanitaire, les opérations n'ont pas pu être faite ou même pas assez et donc la population a augmenté considérablement sur les bâtiments administratifs.

Nous souhaitons pouvoir réguler au mieux cette population afin d'éviter ce que nous avons connu pendant des années : des destructions de matériel, attaque du personnel, ... et aussi éviter une mise en danger des goélands sur notre site SEVESO

1) Plan du site avec secteurs industriels et urbanisés adjacents concernés par la fréquentation des laridés

Voir carte jointe *ANNEXE 1*

ESSO Raffinage SAS- Usine de Notre Dame de Gravenchon
Avenue du président Kennedy – 76330 Notre Dame de Gravenchon

2) Analyse du risque de report de couples de goélands depuis les zones de nidification connues vers les différents secteurs de la commune ou des communes adjacentes

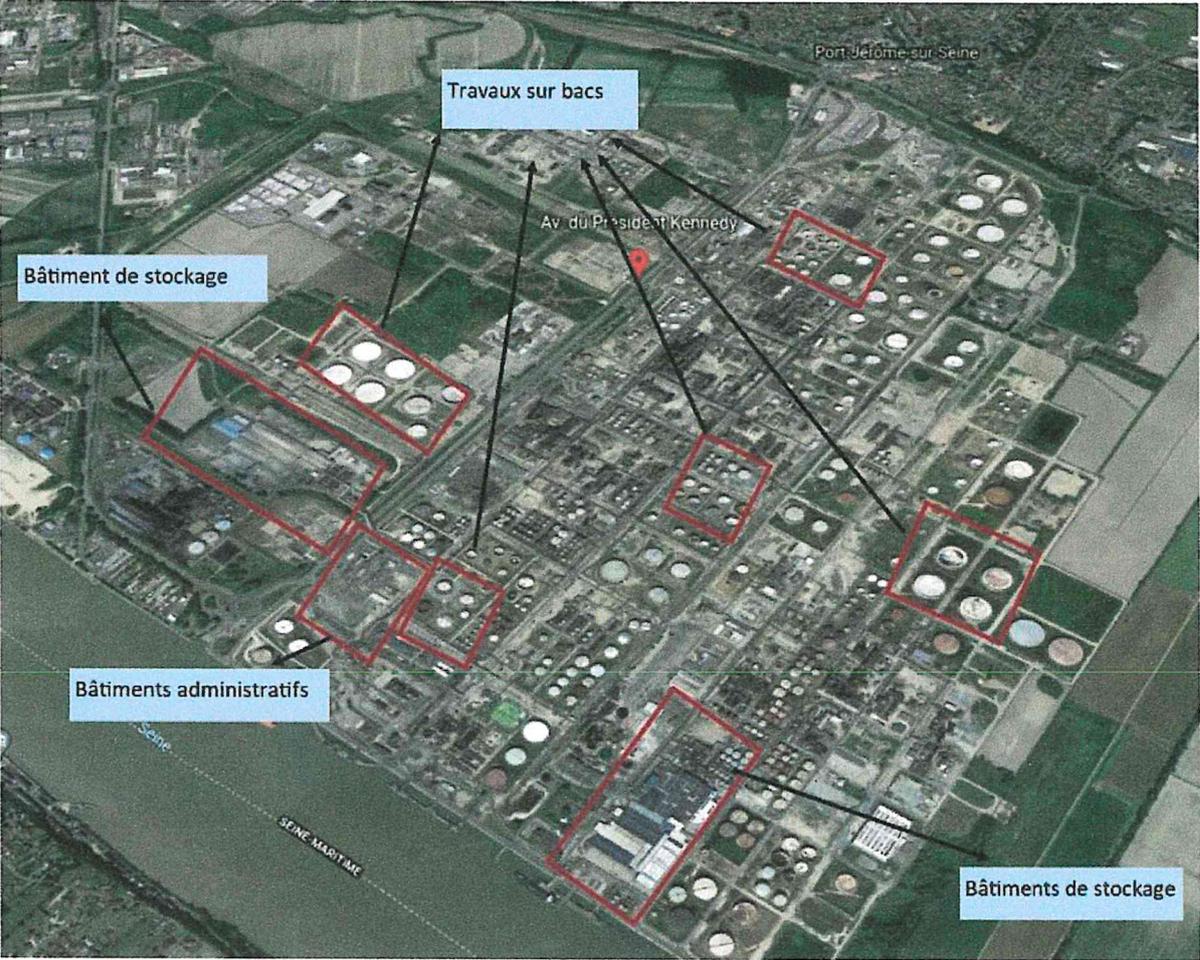
Pas de report connu, au contraire nous récupérons la population de goélands effarouchés par les d'autres entreprises de la zone industrielle (environ 20 couples de Goélands Argentés sur bâtiment administratif)

III Evaluation de la population totale des goélands de la commune et du ratio des impacts produits par la dérogation

Tous les bilans annuels ont été fournis chaque année, vous trouverez ci-dessous celui de l'année 2021 où il est bien détaillé les opérations qui ont été faites et le détail sur l'évaluation de la population. L'année 2020 (avec la crise sanitaire Covid19) aura perturbé les opérations.

En 6 ans la population de goélands argentés a fortement diminuée. Toutefois il faut rester vigilant : pour l'année 2020 la stérilisation n'ayant pu être réalisée, une légère hausse des nids construits a été constatée

ANNEXE 1 Plan du site global



B - LE RAPPORT ANNUEL 2021

I. Rappel de la justification de la demande et de la localisation des zones de nidification connues, à l'aide d'une cartographie

Les opérations de stérilisation des œufs et d'effarouchement réalisés annuellement permettent de maintenir le nombre de spécimens présents sur notre site industriel SEVESO à un niveau satisfaisant et bas pour la sécurité des personnes et des installations, points déterminants pour notre site. Le nombre d'intervention est revu et déterminé chaque année en fonction de l'estimation de la population de Goélands présente sur le site.

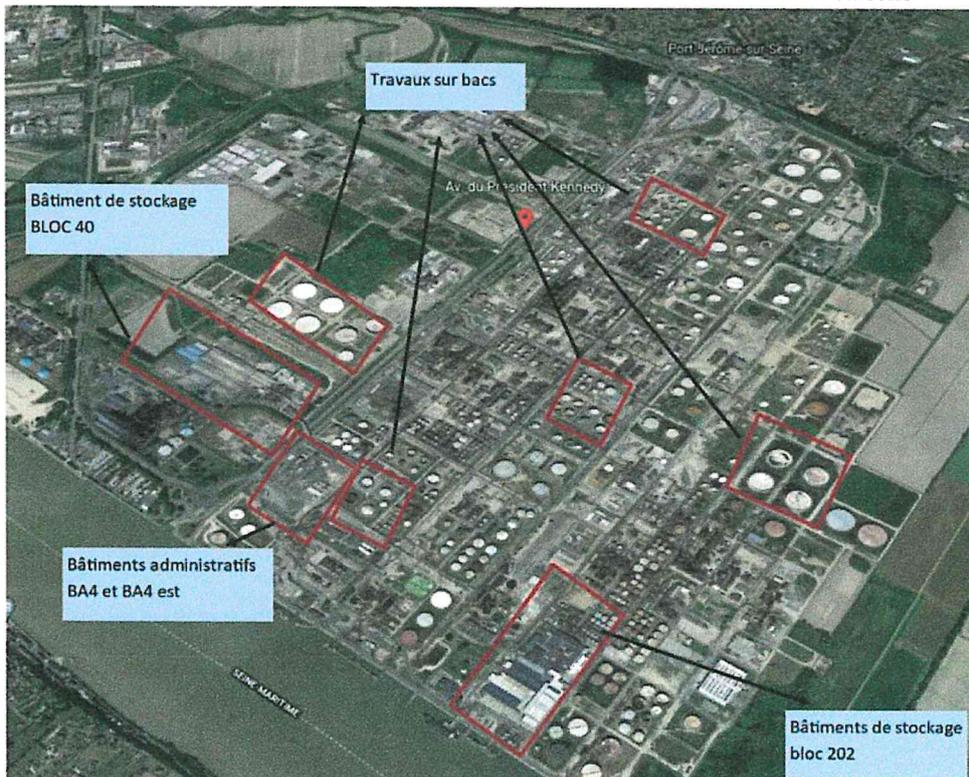
Nous avons pu constater une augmentation de la présence des goélands en 2021.

En effet, la crise sanitaire COVID 19, a eu un impact sur la gestion de la population des goélands en 2020 et 2021 : la société EGEF et Phoenix effarouchement nos deux prestataires n'ont pas pu effectuer toutes les opérations (effarouchement et stérilisation) comme à leur habitude.

Ces campagnes sont nécessaires afin d'éviter que certains goélands ne s'installent dans des lieux dangereux pour eux, pour la santé et sécurité du personnel et à l'environnement :

- En période de nidification, il faut souligner l'agressivité des volatils et le danger généré lorsque les opérateurs effectuent du travail en hauteur.
- La présence de fientes crée des problèmes de corrosion et un risque hygiène pour les opérateurs L'unité LOGF (Bloc 202 bâtiment de stockage) subit les nuisances significatives, des goélands viennent se poser sur le magasin grande hauteur (MGH) à la tombée de la nuit. Ces nuisances sont à la fois d'ordre hygiénique et sanitaire mais également d'ordre opérationnel pour ce MGH :
 - Quantités importantes de Fientes
 - Grosses quantité de plumes dans le magasin robotisé LOGF (qui perturbent le fonctionnement des robots).
 - Bouchage des chéneaux

Les toitures de bâtiments administratifs sont des nouvelles zones de nidifications



II. Description des mesures de prévention prises pour limiter l'installation des goélands nicheurs (dispositifs empêchant le cantonnement des goélands)

Les 3 mesures suivantes sont déployées sur le site :

1. Pas de sources de nourriture sur le site : l'intégralité des ressources alimentaires des goélands se situe hors du site : l'activité professionnelle de sites avoisinants est propice à la présence de goélands dans la zone industrielle, site adjacent à la Seine.
2. Limitation des sources d'attractivité de nourriture par un strict respect de la gestion des déchets d'origine organique (poubelles)
3. Nettoyage des anciens nids désaffectés

III. Déroulement des opérations d'effarouchement

Pour l'année 2021, nous n'avons pas pu faire intervenir les sociétés pour l'effarouchement. La situation sanitaire a perturbé les opérations et l'accès au site

- 1) Calendrier d'intervention N/A
- 2) Méthodologie utilisée au cours des opérations d'effarouchement N/A
- 3) Zones d'exploitation ciblées N/A
- 4) Comptage des goélands avant l'effarouchement N/A
- 5) Effet de l'effarouchement sur ces populations N/A
- 6) Comptage de l'effectif à l'issue de la campagne N/A
- 7) Nombre de captures accidentelles par les oiseaux de proie utilisés par le fauconnier avec ventilation par espèce et date de contact N/A

IV. Déroulement des opérations de stérilisation des œufs :

- 1) Date d'interventions

EGEF sur bloc 40 : Les interventions de stérilisation des œufs de goélands argentés ont eu lieu les 28,29 et 30 avril 2021 pour le 1er passage et les 17,18 et 19 mai 2021 pour le second.

Phoenix Effarouchement sur bloc 4 (batiment administratif et infirmerie) : Les interventions de stérilisation des œufs de goélands argentés ont eu lieu le 12 mai 2021 pour le 1er passage et le 1 juin 2021 pour le second

- 2) Méthodologie utilisée au cours des opérations de stérilisation (produit utilisé, nombre de jours pour chaque passage).

EGEF sur bloc 40 :

- Messieurs Jérémie Bouteille et Emmanuel Davau présents sur le site pour la stérilisation des œufs de goélands argentés sont des ornithologues, formés par Monsieur Paul Lefranc, gérant de l'entreprise EGEF et détenteur d'un certificat de capacité tous oiseaux.

- Messieurs Jérémie Bouteille et Emmanuel Davau font la différence entre les oeufs de goélands argentés et les oeufs de goélands marins car ils ont une taille, une forme et une couleur différente, de plus la présence des parents près des nids permet de le confirmer.
- Concernant le recensement, l'activité de la société EGEF étant la stérilisation des oeufs de goélands argentés, on peut par le recensement du nombre de nids présents sur le bloc 40 faire une estimation des goélands présents.
- Les intervenants utilisent pour la stérilisation des oeufs de goélands argentés un robot SEM, dont vous trouverez la fiche descriptive en *Annexe 2*. Le produit utilisé pour la stérilisation des oeufs de goélands argentés en deux périodes de 3 jours est de l'huile de colza biologique.

Phoenix Effarouchement sur bloc 4 (bâtiment administratif et infirmerie) :

- Monsieur Noailles a pulvérisé de l'huile de lin pour effectuer la stérilisation des œufs en deux passages d'une journée

3) Les zones traitées avec leur représentation graphique

EGEF sur bloc 40 :

- *Annexe 3*

Phoenix Effarouchement sur bloc 4 :

4) Les raisons pour lesquelles certaines zones n'ont pu être traitées

EGEF sur bloc 40 : La toiture la plus haute n'a pas pu être traitée car les nombreuses cheminées et tôles transparentes fragiles empêchent l'accès du robot SEM.

Phoenix Effarouchement sur bloc 4 (bâtiment administratif et infirmerie) : N/A

5) Les résultats constatés : les résultats devront être présentés selon le modèle de tableau fourni en annexe. Un tableau doit être fait pour chaque espèce de goéland, et transmis en version modulable (ods, xls, cvs) :

EGEF sur bloc 40 : *Annexe 4*

Les intervenants ont recensé 110 nids de goélands argentés qui ont été traités. Au total 318 œufs ont été stérilisés. Nous constatons une légère hausse des nids construits, qui s'explique par l'absence de stérilisation en 2019 et 2020.

7 nids de goélands marins ont été recensés et bien sûr non traités (espèces protégées).

Phoenix Effarouchement sur bloc 4 (bâtiment administratif et infirmerie) : Annexe 4

A. Passage du 12 Mai 2021

Un total 9 nids répartis comme suit ont été traités, possédant chacun 3 œufs (soit total de 27 œufs) :

- 4 nids sur l'annexe BA4
- 1 nid sur le moteur CFR
- 1 nid sur l'infirmerie
- 3 nids sur le BA4.

B. Passage du 1er Juin 2021

- Deux nouveaux nids avaient été débutés, l'un sur l'infirmerie, l'autre sur le BA4 : la construction était incomplète et arrêtée avant que les nids ne soient finalisés. Ces derniers ont certainement dû être entamés par deux couples dont nous avons stérilisé les œufs lors du premier passage, ayant décidé d'abandonner leur site de nidification initial en réaction à la perte de leur nichée. Leur cycle de reproduction étant terminé, la construction de nouveaux nids a donc été avortée.

- Aucun recyclage n'avait été effectué : les œufs avaient disparu dans 4 nids, et étaient toujours présents mais morts dans les 4 autres. Nous avons par sécurité pulvérisé de nouveau les œufs encore présents.

- Un nid sur le BA4 comptait deux jeunes d'une quinzaine de jours et un œuf mort. Nous expliquons leur présence par le fait que la ponte de ce couple avait dû être précoce : les deux poussins devaient être en cours d'éclosion lors du premier passage.

V. Evaluation de la mise en œuvre de la dérogation

- 1) Evolution de la population de goélands nicheurs des trois espèces avec transmission des séries annuelles sur 5 ans reprenant le nombre de jeunes à l'envoi

Bloc 40	Nb nids avec oeufs	Nb œufs stérilisés
2017	102	256
2018	106	266 du 9 au 11 mai 270 du 28 au 30 mai
2019	Pas d'intervention	Pas de stérilisation
2020	Pas d'intervention	Pas de stérilisation
2021 EGEF	110	318

Bloc 4	Nb nid avec oeufs	Nb œufs stérilisés
2018	12	31 le 16 mai 21 du 23 au 25 mai
2020	24	27 en mai, 9 en juin
2021 Phoenix	9	25

- 2) Reports constatés sur des zones industrielles et urbaines adjacentes aux secteurs traités, y compris dans les bâtiments des entreprises à proximité. Le recensement ne doit pas se limiter aux zones de stérilisation afin d'assurer une meilleure lisibilité de l'impact réel sur la population de goélands

- Report de Goélands Argentés sur d'autres unités (Bacs,...)

- 3) Resencement de la population de goélands sur le site en début de nidification et en fin de campagne d'intervention

- Le comptage des nids effectué par la société EGEF lors de la campagne de stérilisation donnait un total de 110 nids
- Le comptage des nids effectué par la société Phoenix effarouchement lors de la campagne de stérilisation donnait un total de 9 nids. Seuls 2 œufs ont éclos sur les 27 recensés en début de campagne de stérilisation.

Il n'y a pas eu de comptage global de toute la plateforme puisque nous intervenons que sur certains baiments, là où l'on estime un danger pour le personnel ou les goelands.

Bien qu'il soit délicat de dénombrer avec exactitude la population, le site étant tres grand, mais selon Phoenix effarouchement le total se situerait aux environs de 1000 adultes et 2000 juveniles.

- 4) Pourcentage de la population de Goélands argentés présente sur le site impactée par les opérations de stérilisation

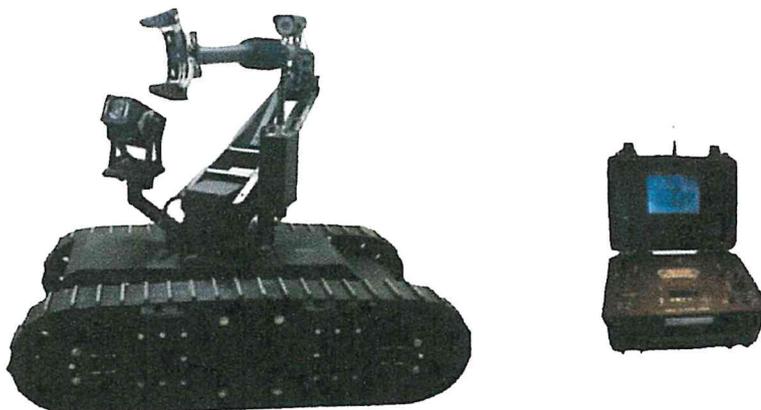
- 100% des œufs recensés sur le bloc 40 (318 œufs) ont été stérilisé et quant au bloc 4 seuls 25 œufs sur 27 recensés l'ont été.



Stérilisateur Effaroucheur Mobile

Le S.E.M. peut intervenir par pratiquement tous les temps, nous pouvons donc intervenir au moment opportun du cycle de reproduction des goélands. Le S.E.M. contrairement au drone ne nécessite pas de demande d'autorisation de la D.G.A.C. Il est toujours sécurisé par une ligne de vie. Le S.E.M. est stable et ne craint pas les attaques des goélands.

1. Le S.E.M. est conçu pour se déplacer sur des toitures, ondulées fibro ou bac acier nervuré, inaccessible à pied d'homme. Chaque nid est identifié et localisé par point GPS avant toute action d'effarouchement ou de stérilisation.
2. Le S.E.M. peut agir comme un prédateur, circulant d'un nid à l'autre, sous les attaques des goélands, il assure un effarouchement général.
3. Le S.E.M. est équipé d'un pulvérisateur de stérilisant sur un bras articulé, une caméra et le retour vidéo permet le recensement du nombre d'œuf et le contrôle visuel de la stérilisation.
4. Le S.E.M. est piloté par radio commande, à partir d'une nacelle-camion 3 B – 16 mètres positionnée à différents points sur le pourtour des bâtiments donnant vu sur chaque pente de toiture à traiter. EGEF fourni la prestation du camion nacelle.
5. Le S.E.M. est un matériel professionnel. Le S.E.M. est sécurisé par une ligne de vie mobile reliée à la nacelle.



ANNEXE 3

Zones traitées avec leur représentation graphique

BLOC40



BLOC 40

GPS Standard				LAMBERT 93				GPS Standard				LAMBERT 93				GPS Standard				LAMBERT 93				
Nids	Longitude	Latitude	X Easting	Y Northing	Geufs	Nids	Longitude	Latitude	X Easting	Y Northing	Geufs	Nids	Longitude	Latitude	X Easting	Y Northing	Geufs	Nids	Longitude	Latitude	X Easting	Y Northing	Geufs	
1	0.5380238	49.4770216	521536.13	6933631.16	3	48	0.5384763	49.4774421	521570.38	6933676.9	3	95	0.5383449	49.4778383	521562.23	6933721.26	2	96	0.5384057	49.4777871	521566.46	6933715.43	3	
2	0.5379611	49.4770769	521531.78	6933637.45	3	49	0.5384121	49.4775334	521566.04	6933687.2	3	97	0.5384083	49.4777697	521566.59	6933713.49	3	98	0.5385824	49.4776375	521578.74	6933698.39	2 poussins	
3	0.5379073	49.4771231	521528.04	6933642.71	2	50	0.5383662	49.477313	521563.84	6933661.93	3	99	0.5385219	49.4778576	521575.12	6933723	3	100	0.5385292	49.4776632	521574.98	6933701.37	3	
4	0.5376658	49.4772837	521511.1	6933661.12	3	51	0.5383862	49.4774047	521566.33	6933671.93	3	101	0.5385334	49.4776676	521575.3	6933701.85	3	102	0.5384504	49.4777600	521569.6	6933712.31	3	
5	0.5379524	47.4769982	514602.29	6711405.92	3	52	0.5387543	49.4773797	521590.31	6933669.33	3	103	0.5385657	49.4775085	521583.7	6933683.88	2	104	0.5385289	49.4775512	521580.2	6933697.41	3	
6	0.5381501	49.4771946	521544.78	6933614.76	3	53	0.5387453	49.4774428	521589.87	6933676.37	3	105	0.5386029	49.4776291	521580.2	6933697.41	3	106	0.538268	49.4776848	521553.22	6933611.3	3	
7	0.5380236	49.4772956	521537.07	6933661.63	3	54	0.538761	49.4774527	521591.05	6933677.44	2	107	0.5383120	49.4776765	521542.21	6933602.4	3	108	0.5387661	49.4774262	521591.32	6933674.48	3	
8	0.5379524	47.4771476	514600.25	6711422.59	3	55	0.5386169	49.477587	521581.07	6933692.7	3	109	0.5387032	49.4775838	521587.31	6933692.15	3	110	0.5385895	49.4777158	521579.53	6933707.08	3	
9	0.5378944	49.4771946	521537.35	6933650.69	2	56	0.5387897	49.477509	521593.32	6933683.63	3	111	0.5388253	49.477956	521597.46	6933733.48	3	112	0.5386132	49.4780198	521582.3	6933740.84	3	
10	0.5378542	49.4772795	521534.74	6933660.22	3	57	0.5386927	49.4774802	521586.19	6933686.65	3	113	0.5386655	49.4780198	521582.3	6933742.38	3	114	0.5384665	49.4780307	521571.71	6933739.56	3	
11	0.5375551	49.4778158	521508.45	6933732.8	3	58	0.5386465	49.4775903	521583.23	6933693	3	115	0.5383245	49.4780025	521561.32	6933731.45	2	116	0.538284	49.4782884	521559.38	6933761.59	3	
12	0.5381401	49.4770788	521544.76	6933637.26	2	59	0.5386465	49.4775903	521583.23	6933693	3	117	0.5384497	49.4782031	521571.08	6933761.59	3							
13	0.5375551	49.4778158	521508.45	6933732.8	3	60	0.5377896	49.4779019	521521.21	6933729.59	3													
14	0.5375985	49.4779269	521518.51	6933658.5	3	61	0.5377607	49.4778463	521519.93	6933723.47	2 poussins													
15	0.5378526	49.4775868	521525.69	6933694.4	3	62	0.5384482	49.4777192	521547.56	6933708.46	3													
16	0.537772	49.4775995	521519.89	6933696	3	63	0.5379865	49.4780962	521537.15	6933750.75	3													
17	0.537848	49.4776054	521525.42	6933696.48	3	64	0.5380662	49.4780235	521542.68	6933742.48	3 poussins													
18	0.5379799	49.4776045	521534.97	6933696.08	3	65	0.5382027	49.4779302	521555.25	6933731.8	3													
19	0.5372037	49.4782907	521481.07	6933773.04	3	66	0.5382778	49.477865	521557.46	6933724.38	2													
20	0.5373532	49.4781341	521491.4	6933756.4	3	67	0.5392547	49.4777153	521627.73	6933705.52	3													
21	0.5376197	49.4780025	521510.33	6933743.66	3 pouffs	68	0.5391896	49.4775748	521622.53	6933690.05	3													
22	0.5375848	49.478008	521507.74	6933741.85	3	69	0.539124	49.477476	521617.43	6933679.21	3													
23	0.5379263	49.477971	521531.76	6933717.62	2	70	0.5391555	49.4775209	521619.87	6933684.13	3													
24	0.5376629	49.4776792	521512.26	6933705.11	3	71	0.5392052	49.4775393	521623.53	6933686.06	3													
25	0.5377187	49.4777341	521516.49	6933711.09	3	72	0.5389929	49.4776279	521608.46	6933696.4	3													
26	0.5378781	49.477696	521528.17	6933714.67	3	73	0.5391535	49.4776754	521620.26	6933701.31	3													
27	0.5379699	49.4777876	521534.88	6933716.47	3	74	0.5390858	49.4778912	521616.1	6933725.47	3													
28	0.5376861	49.4778826	521514.65	6933727.67	3	75	0.5389667	49.477709	521606.84	6933705.47	3													
29	0.5378618	49.4779148	521527.49	6933730.86	3	76	0.5388094	49.4774415	521594.51	6933676.08	3													
30	0.5376664	49.477902	521513.29	6933729.88	3	77	0.5388897	49.4776544	521601.07	6933699.58	3													
31	0.5382838	49.4772541	521555.78	6933656.43	3	78	0.538939	49.4776186	521604.52	6933695.48	3													
32	0.5381751	49.4772363	521547.84	6933654.69	2	79	0.539082	49.4777404	521615.3	6933708.7	3													
33	0.5381345	49.4773667	521545.35	6933669.29	3	80	0.5389805	49.477522	521607.99	6933710.25	3													
34	0.5384511	49.477168	521567.6	6933646.47	3	81	0.5389977	49.4777319	521601.92	6933708.18	3													
35	0.5383376	49.4772529	521559.67	6933656.17	3	82	0.5388904	49.477783	521601.73	6933718.1	3													
36	0.5382668	49.4773304	521554.9	6933664.95	3 pouffs	83	0.5388794	49.477778	521600.75	6933713.34	3													
37	0.5381339	49.4774249	521545.51	6933675.76	3	84	0.5388028	49.4777316	521595.04	6933708.36	3													
38	0.5380532	49.4774894	521539.88	6933683.12	3	85	0.538815	49.4778896	521596.47	6933725.9	3													
39	0.5379441	49.4775832	521532.3	6933693.79	3	86	0.5388061	49.4779067	521596.03	6933727.82	3													
40	0.5378595	49.4776547	521526.35	6933699.71	3	87	0.5387837	49.477916	521594.3	6933728.91	3													
41	0.5378732	49.4776571	521527.42	6933702.17	3	88	0.5387721	49.4778854	521593.35	6933725.53	3													
42	0.5385666	49.4769901	521575.35	6933626.43	3	89	0.5387839	49.4778886	521594.22	6933725.86	3													
43	0.538514	49.4771894	521572.23	6933648.71	3	90	0.5387094	49.4778702	521588.75	6933723.98	2													
44	0.538391	49.4772466	521563.52	6933655.35	3	91	0.5387549	49.4779934	521592.48	6933737.58	2													
45	0.538082	49.4773398	521541.45	6933666.41	3	92	0.5386865	49.4779604	521587.41	6933734.06	3 poussins													
46	0.5380176	49.4775814	521537.62	6933693.43	2	93	0.5386512	49.4779487	521578.29	6933733.16	3													
47	0.5385958	49.4774155	521578.95	6933673.67	3	94	0.5383985	49.4778849	521566.28	6933726.32	3													

En rouge : les nids des godlands Marins.

ANNEXE 4

Tableau de résultats de la stérilisation

Source EGEF bloc 40

BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION D'ŒUFS DE GOÉLANDS EN MILIEU URBAIN (Bloc 40)

GOÉLANDS ARGENTÉS																												
Nombre de nids vides	1 ^{er} passage (28-29-30 Avril 2021)									2 ^e passage (17-18-19 Mai 2021)									Bilan (***)									
	Contenu des nids									Nombre d'œufs traités	Nombre de nids avec œufs	Nombre de nids non traités (**)	Contenu des nids									Nombre d'œufs traités	Nombre de nids avec œufs	Nombre de nids non traités (**)	Nombre total de nids construits	Nombre de jeunes à l'envol		
	Nombre d'œufs par nid			Nids avec œufs et Poussins (œuf + poussin)			Nids avec poussins (nombre de poussins)						Nombre d'œufs par nid			Nids avec œufs et Poussins (œuf + poussin)			Nids avec poussins (nombre de poussins)									
1	2	3	1+1	2+1	1+2	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1+1	2+1	1+2	1	2	3								
bloc 40	0	11	25	74	0	0	0	0	0	0	283	110	0	0	0	12	98	0	0	0	0	0	0	318	110	0	110	0

Source Phoenix effarouchement bat admin

BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION D'ŒUFS DE GOÉLANDS EN MILIEU URBAIN (Bat admin)

GOÉLANDS ARGENTÉS																												
Nombre de nids vides	1 ^{er} passage (12 mai 2021)									2 ^e passage (1 juin 2021)									Bilan (***)									
	Contenu des nids									Nombre d'œufs traités	Nombre de nids avec œufs	Nombre de nids non traités (**)	Contenu des nids									Nombre d'œufs traités	Nombre de nids avec œufs	Nombre de nids non traités (**)	Nombre total de nids construits	Nombre de jeunes à l'envol		
	Nombre d'œufs par nid			Nids avec œufs et Poussins (œuf + poussin)			Nids avec poussins (nombre de poussins)						Nombre d'œufs par nid			Nids avec œufs et Poussins (œuf + poussin)			Nids avec poussins (nombre de poussins)									
1	2	3	1+1	2+1	1+2	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1+1	2+1	1+2	1	2	3								
bat admin	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	27	9	0	4	0	0	4	0	0	1	0	0	0	12	4	1	9	2



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT * LA DESTRUCTION* LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOIRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : ESSO Raffinage SAS.....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : ...Edoardo MIRGONE (directeur de la raffinerie).....

Adresse : N° Rueavenue du président Kennedy.....

Commune NOTRE DAME DE GRAVENCHON.....

Code postal ..76330.....

Nature des activités:
Pétrochimie

Qualification:

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Goélands argentés Larus argentatus		Stérilisations des oeufs et effarouchement
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(enseigner l'une des méthodes suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés:.....

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher:.....

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges Préciser:.....
 Autres moyens de capture Préciser:.....
 Utilisation de sources lumineuses Préciser:.....
 Utilisation d'émissions sonores Préciser:.....
 Modalités de marquage des animaux (description et justification):.....

Suite sur papier libre

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser:.....
 Destruction des œufs Préciser:.....
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser:.....
 Par pièges létaux Préciser:.....
 Par capture et euthanasie Préciser:.....
 Par armes de chasse Préciser:.....
 Autres moyens de destruction Préciser:.....

Suite sur papier libre

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser: Buses de harris, Faucon gerfaut, autour des palombes
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser:.....
 Utilisation de sources lumineuses Préciser:.....
 Utilisation d'émissions sonores Préciser:.....
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser:.....
 Utilisation d'armes de tir Préciser:.....
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser: Robot SEM (société EGEF)

Suite sur papier libre

E QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser:.....
 Formation continue en biologie animale Préciser:.....
 Autre formation Préciser: Société EGEF- Phoenix effarouchement.....

F QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période: Effarouchement de 2022 à 2024 (du 1^{er} janvier au 31 décembre)
 ou la date: Stérilisation des œufs d'avril à juin de chaque année

G QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives: Haute Normandie
 Départements: Seine maritime
 Cantons:.....
 Communes: Notre dame de gravenchon commune de Port Jerome sur Seine.....

H EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée:.....

Suite sur papier libre

I COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu):... Courrier à destination de la DREAL chaque année.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser: Courrier envoyé à la DREAL chaque année.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfecturaux.

Fait à Notre dame de gravenchon
 le 24 Novembre 2021
 Votre signature

DocuSigned by:

Edoardo V Mirgone

D7163DB07F594B3...